

PRIME DE DEMARRAGE

QUEL EST SON OBJECTIF ?

L'objectif de du programme CAP'JEUNES mis en place par France Active est de favoriser la création/reprise d'entreprise des jeunes de moins de 26 ans en situation de précarité économique.

Chaque dossier soumis à France Active (ou à l'un de ses Fonds Territoriaux) fait l'objet d'une expertise approfondie qui sécurise le financement du projet. Chaque porteur de projet bénéficie des conseils et de l'aide d'experts en financement solidaire.

QUI PEUT EN BENEFICIER ?

Toute entreprise créée par une personne :

- sans emploi ou en situation de précarité économique
- âgée de moins de 26 ans au moment de la demande.
- avec un apport limité
- avec un plan de financement inférieur à 50 000 € (hors reprise de fonds de commerce)



En 2011, Montassar (25 ans) et Oumar (26 ans) ont créé O'Cookers grâce à CAP'JEUNES

QUELLE EST LA PROCEDURE ?

- **Dépôt d'une demande** auprès de Loire Active. Expertise et accompagnement financier par Loire Active.
- **Expertise du dossier et accompagnement renforcé**
- **Décision** d'un comité d'engagement composé de spécialistes
- **Création de l'entité juridique**
- **Versement de la prime et suivi renforcé** pendant les premières années

NATURE DE L'AIDE PROPOSEE AUX CREATEURS ?

Un accompagnement renforcé



Sous format individuel ou collectif, en amont et en aval du projet, il est adapté au besoin de chaque jeune. Il se matérialise notamment par la remise d'un kit de survie pour un premier entretien avec son banquier.

Une prime au démarrage de 2000 €

Cette aide au démarrage de l'entreprise vient consolider les apports personnels faisant ainsi effet de levier sur les autres financements.

Conditions d'octroi :

- Couplage obligatoire à un prêt bancaire complémentaire
- Prêt bancaire garanti par France Active (FAG/FGIF)

VOTRE INTERLOCUTEUR



LOIRE ACTIVE
FINANCEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI

Maison de l'emploi et de la formation
18, avenue Augustin Dupré – 42000 SAINT-ETIENNE
Tel : 04 77 01 34 86 – Fax : 04 77 01 34 85

matthieu.gevertz@loireactive.org

SIRET : 52420057300011 – APE : 8899B

Contact : *M.GEVERTZ – Chargé de mission
financement de la TPE*

La garantie FAG est gérée par France Active Garantie (FAG), société financière agréée par le Comité des Etablissements de Crédit, filiale de l'association France Active. Elle propose des garanties de crédits bancaires aux personnes sans emploi ou en situation de précarité économique qui souhaitent créer leur entreprise et aux entreprises solidaires et associations d'utilité sociale.



FRANCE ACTIVE